

<https://www.snetap-fsu.fr/CPE-dites-NON-au-pacte-enseignants-CPE.html>



# CPE, dites NON au pacte enseignants/CPE

- Métiers - CPE - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : lundi 10 juillet 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L329xH400/pacte\\_diable-86340.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L329xH400/pacte_diable-86340.jpg)

Certain-es **CPE** disent OUI au pacte enseignant CPE :

- Parce que, nous, les CPE , nous n'avons pas droit aux heures supplémentaires et nous en faisons ;
- Parce que les contractuel-les sont sous payé.es, c'est un moyen de gagner plus ;
- Puisqu'on fait déjà le boulot, autant en être payé-e...

Et tout cela peut être vrai ... Le pacte enseignant CPE c'est aussi :

- Un temps de travail supplémentaire pour des missions complémentaires à celles qui nous sont statutairement dévolues, **induisant ainsi la fin des 35h sur 4 jours** ;
- La possibilité d'imposer un temps de travail basé sur 1593h soit 41 h sur 39 semaines auxquelles s'ajouteront les heures du Pacte ;
- La lettre de mission tant espérée de certaines directions, lettre de mission que nous avons combattu de pied ferme jusqu'à aujourd'hui en rappelant notre référentiel professionnel ;
- Perdre la liberté d'organiser notre travail ;
- Reconnaître que les CPE sont sous-employé-es s'ils ont du temps à consacrer à d'autres missions que celles du référentiel ;
- des tensions dans les équipes quand on est en binôme ;
- la fin des ouvertures de postes au concours.

COLLECTIVEMENT REFUSONS LE PACTE ENSEIGNANT CPE

DÉFENDONS NOTRE STATUT

RÉCLAMONS UNE RÉELLE AUGMENTATION DE SALAIRE PAR L'AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU POINT D'INDICE